

**FORUM  
DES  
COLLECTIVITES  
ENGAGEES****PROGRAMME  
DE TRAVAIL**

Ce programme de travail a été conçu avec les Collectivités adhérentes au Forum, lors de la réunion de lancement, le 29 novembre 2018.

**1****La relation avec les habitants et la participation citoyenne : améliorer la confiance des citoyens dans l'institution.****> Améliorer la transparence sur le fonctionnement de la Collectivité pour restaurer la confiance des citoyens dans l'organisation :**

Construire une politique d'encadrement du lobbying : transparence des agendas des élus, collégialité des rencontres, ...

Mettre en place des dispositifs de transparence sur les indemnités des élus – y compris les indemnités tirées des mandats extérieurs, le fonctionnement général de l'institution, l'attribution des subventions et des prestations sociales (places en crèches, attributions de logements sociaux, dérogations à la carte scolaire...)

**> Aller davantage vers une logique de co-construction des politiques publiques avec les citoyens :**

Imaginer collectivement de nouveaux outils et une stratégie d'association des citoyens à l'action publique

Former les citoyens à la participation citoyenne et à la collaboration

Les associer à la réflexion de stratégie territoriale et de développement économique

## 2

### Les dispositifs internes de déontologie : mettre en place un plan de prévention des risques de corruption

#### > Mettre en œuvre le droit au conseil déontologique et sensibiliser aux risques d'atteinte à la probité :

Construire des stratégies de communication autour de la fonction et du référent déontologue

Créer des modules de formation pour sensibiliser à l'exigence déontologique  
Construire des méthodes pour la mise en place de fonction de référent déontologue selon les différents modèles possibles (réfèrent unique, réfèrent externe, commission déontologique...)

Mettre en place des règles déontologiques de prévention des conflits d'intérêts (sur les procédures de recrutement, les cadeaux et invitations etc...) et s'assurer du remplissage et de la transmission des déclarations d'intérêts et de patrimoine à la HATVP.

#### > Mettre en place un dispositif d'alerte interne :

Créer un système de remontée interne des alertes éthiques.

Mener une réflexion collective sur la fonction de référent alerte éthique

#### > Assurer le contrôle des tiers :

Créer des règles afin de prévenir les conflits d'intérêts entre mandat électif et représentation dans les organismes satellites. (SEM, SPL, associations,...)  
Construire des méthodes de sélection permettant de renforcer l'éthique et transparence de la commande publique et du choix des partenaires économiques et financiers des collectivités.

## 3

### L'open data : recueil, traitement, production et publication des informations, dématérialisation des services et protection des données personnelles.

- > Cartographier l'ensemble des données produites
- > Permettre l'accès à des informations et données claires, fiables et lisibles
- > Protéger les données personnelles des citoyens
- > Mener une réflexion collective sur les opportunités et les risques liés aux politiques d'open data : comment utiliser les données pour qu'elles produisent de l'intelligence territoriale ?